

LYON 2^E CIRCONSCRIPTION

NATHALIE PERRIN-GILBERT

LA GAUCHE RASSEMBLÉE



ALINE GUITARD
SUPPLÉANTE

CROIX-ROUSSE
PLATEAU ET PENTES

PRESQU'ÎLE

AINAY

DUCHÈRE

VAISE

VERGOIN

SAINT-RAMBERT

QUAIS DE SAÔNE

POUR UNE
DÉMOCRATIE
SOCIALE,
CITOYENNE,
ÉCOLOGISTE

REDONNONS-NOUS
DU POUVOIR!

NOUS POUVONS GAGNER !

Dimanche dernier, les candidats et candidates « En Marche » ont surfé sur une lassitude qui s'est traduite par une abstention jamais vue sous la Ve République : plus de la moitié des électeurs ne sont pas allés voter. Si nous ne réagissons pas, un grand danger se profile pour le 2nd tour, le 18 juin : **une Assemblée aux ordres du Président, qui disposerait alors des pleins pouvoirs**. Pendant 5 ans, il n'y aurait plus d'opposition parlementaire en France. Notre démocratie en serait menacée.

Sous couvert d'un discours bienveillant, quelles sont les lois et mesures qui passeront dès cet été s'il n'y a pas de député.e.s pour assurer un contre-pouvoir ?

Casse du droit du travail, c'est-à-dire remise en cause de tout ce qui protège les salariés de leur employeur :

- disparition programmée du CDI au profit de CDD renouvelables,
- liberté accordée aux entreprises de définir la durée hebdomadaire du travail et le seuil de déclenchement des heures supplémentaires (35 h, 39 h,...),
- plafonnement des indemnités prudhomales en cas de licenciement abusif sans préciser le montant du plafond, augmentation possible des durées maximum de travail de nuit, avec suppression des contreparties en matière de repos et de rémunération.

Augmentation de la CSG pour les retraités, suppression de l'Impôt de solidarité sur la Fortune (ISF) pour les détenteurs d'actifs financiers,

Inscription des mesures liberticides et exceptionnelles de l'état d'urgence dans le droit commun : restrictions de la liberté de manifester

- facilitation des contrôles d'identité
- surveillance massive des communications et d'internet
- autorisation des perquisitions au domicile de nuit sans contrôle d'un juge
- assignation à résidence sur décision du seul Préfet dès lors qu'un « comportement suspect » est détecté.

Ces mesures discriminatoires cibleront avant tout les jeunes de nos quartiers, ainsi que tout citoyen qui voudrait s'opposer aux grands projets inutiles (Notre-Dame-des-Landes, Lyon-Turin, ...)

Dans ce contexte, j'ai besoin de votre vote dimanche pour vous représenter et vous défendre !

Députée, je prends l'engagement de m'opposer et de combattre ces lois et ordonnances qui précariseront les salariés, réduiront nos libertés et aggraveront les inégalités.

À l'Assemblée, je défendrai la transition écologique, une autre conception de la sécurité, du travail, de la justice sociale et fiscale, de la solidarité entre les générations. Une autre conception aussi de la présence des services publics, médicaux et sociaux dans nos territoires.

Pourquoi me faire confiance pour mener ce combat à votre service ? Parce que tout ce que je porterai à l'Assemblée nationale, nous le réalisons déjà, mon équipe et moi, depuis 3 ans sur le 1^{er} arrondissement et au sein du conseil municipal de Lyon.

Vous m'avez portée au second tour et nous pouvons gagner dimanche.

*Dimanche 18 juin, je vous invite à faire entendre
et à défendre votre voix !*

N. Perrin - Filsect

